

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Wellington Opportunistic Emerging Market Debt II Fund

EUR S Q1 DisH

Wellington Opportunistic Emerging Market Debt II Fund (le « Fonds »), un fonds de Wellington Management Funds (Luxembourg)
(le « Fonds à compartiments multiples »)

ISIN : LU0629164780

Société de gestion du Fonds : Wellington Luxembourg S.à r.l.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le Fonds cherche à générer des rendements totaux à long terme (appréciation du capital et revenus).
- Le Fonds sera activement géré par rapport à l'indice JP Morgan Emerging Markets Bond Index Global ex CCC (l'« Indice ») et investira principalement dans des obligations et devises des marchés émergents. L'Indice réplique le rendement total des titres de créance libellés en dollar américain, à la fois fixes et flottants, émis par des émetteurs souverains et quasi-souverains des marchés émergents qui sont au moins notés CCC.
- Le Fonds investira, directement ou via des instruments dérivés, dans des obligations (à taux fixe ou flottant) émises par des États, émetteurs souverains, agences quasi-souveraines, émetteurs supranationaux ou privés dans plusieurs devises et pays. Le Fonds sera en règle générale diversifié entre plusieurs pays, devises et émetteurs, mais pourra occasionnellement détenir des positions concentrées. La qualité de crédit moyenne peut être inférieure à investment grade.
- Les instruments dérivés peuvent être utilisés pour couvrir (gérer) le risque et à des fins d'investissement (telles que l'exposition à un titre).
- L'Indice, qui est susceptible d'être pris en compte lors de la constitution du portefeuille, est utilisé à des fins de comparaison des performances. Les titres du Compartiment peuvent être des composantes de l'Indice, sans nécessairement présenter la même pondération. Le Gestionnaire financier peut limiter la mesure dans laquelle la pondération des devises et émetteurs varie par rapport à l'Indice, mais cela ne devrait pas s'opposer à ce que le Compartiment dégage des rendements totaux à long terme supérieurs à ceux de l'Indice.
- Tout revenu alloué à une Catégorie de parts du Fonds est distribué.
- Des parts peuvent être achetées ou vendues quotidiennement conformément au Prospectus. La devise de référence du Fonds est USD.
- Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. Un investissement dans le Fonds ne doit pas constituer une part conséquente d'un portefeuille d'investissement et peut ne pas convenir à tous les investisseurs.
- Cette catégorie de Parts cherchera, par le biais d'instruments dérivés, à procurer au Compartiment une performance similaire dans la devise de référence de celui-ci en limitant l'impact des fluctuations des taux de change entre la devise de la catégorie de Parts et la devise de référence du Compartiment.

Des informations complètes sur les objectifs et la politique d'investissement figurent dans le Prospectus.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

< À RISQUE PLUS FAIBLE

< À rendement généralement plus faible

À RISQUE PLUS ÉLEVÉ >

À rendement généralement plus élevé >



L'indicateur mesure non pas le risque de perte de capital, mais les hausses et les baisses antérieures de la valeur du Fonds. Il se fonde sur des données historiques et n'est pas nécessairement représentatif du profil de risque futur du Fonds. Si le Fonds a été lancé il y a moins de 5 ans, un historique représentatif, tel que celui d'une Catégorie de parts ou d'un indice comparable, peut avoir été utilisé pour créer l'indicateur.

- L'indicateur peut changer au fil du temps et ne saurait constituer un objectif ou une garantie.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le Fonds est classé dans la catégorie 4 car, au cours des cinq dernières années, les variations annuelles moyennes des performances se sont inscrites entre 5% et 10%.

RISQUES MATÉRIELS LIÉS AU FONDS QUI NE SONT PAS COMPLÈTEMENT PRIS EN COMPTE PAR L'INDICATEUR :

NOTATION INFÉRIEURE À INVESTMENT GRADE : Les titres assortis d'une notation inférieure ou non notés peuvent comporter un risque de défaut significativement plus grand que les titres investment grade, peuvent être plus volatils, moins liquides et peuvent impliquer de plus hauts frais de transaction.

CAPITAL : Les marchés d'investissements sont soumis à des risques de réglementation, du climat du marché, économiques et politiques qui peuvent entraîner des pertes de capital imprévues.

CONTREPARTIE : Les institutions avec lesquelles le Fonds peut négocier ou investir, ou auprès desquelles les actifs peuvent être confiés, peuvent faillir à leurs obligations, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la capacité opérationnelle ou la valeur de votre investissement.

CRÉDIT : La valeur d'une obligation peut baisser, ou l'émetteur/le garant peut faillir à ses obligations de paiements. De manière générale, les obligations à notation inférieure comportent un plus grand degré de risque de crédit que les obligations mieux notées.

DEVISE : La valeur du Fonds peut être impactée par les fluctuations des taux de change. En raison du risque de change, le Fonds peut être sujet à une importante volatilité.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS : Des risques spécifiques tels que des problèmes opérationnels, de la complexité et une valorisation peuvent découler de l'éventuelle

utilisation des instruments dérivés.

MARCHÉS ÉMERGENTS : Les marchés émergents peuvent être soumis aux problèmes de conservation, au risque politique et à la volatilité. L'investissement dans des devises étrangères comporte des risques de change.

COUVERTURE : Toute stratégie de couverture impliquant le recours à des instruments dérivés pourrait ne pas garantir une couverture parfaite.

TAUX D'INTÉRÊT : La valeur des obligations a tendance à baisser à mesure que les taux augmentent. La variation de valeur est plus importante pour les obligations à plus long terme que celles à plus court terme.

EFFET DE LEVIER : L'effet de levier est susceptible de fournir davantage d'exposition au marché que le montant investi ou placé en dépôt lorsque la transaction est effectuée. Les pertes peuvent donc être supérieures au montant investi au départ.

LIQUIDITÉ : Le Fonds peut investir dans des titres qui sont moins liquides et pourraient être plus difficiles à acheter ou vendre en temps opportun et/ou à leur juste valeur. Les instruments à revenu fixe de qualité inférieure à investment grade peuvent soudainement devenir illiquides en cas d'effondrement du marché.

OPÉRATIONNEL : L'impact de pannes des systèmes, des procédures internes et de l'erreur humaine.

DURABILITÉ : un risque de durabilité peut être défini comme un événement ou une condition environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait avoir une incidence négative significative réelle ou potentielle sur la valeur d'un investissement. De plus amples informations sur les risques spécifiques liés à la durabilité sont disponibles dans le prospectus du Compartiment.

La section « Facteurs de risques » du Prospectus comporte une description plus détaillée des facteurs de risque applicables au Fonds.

FRAIS

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT

Frais d'entrée	0.00%
Frais de sortie	0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant qu'il ne soit investi/que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Séparément, votre conseiller financier ou intermédiaire peut vous demander de payer une commission de transaction.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE

Frais courants	0.67%
----------------	-------

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

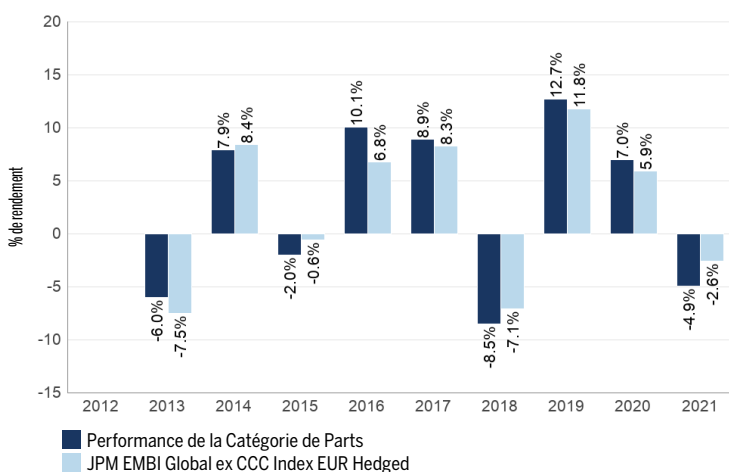
Commission de performance	S/O
---------------------------	-----

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation des frais annualisés.

Le montant des frais courants ne tient pas compte des coûts des opérations de Compartiment, sauf si le Compartiment acquitte des frais d'entrée/de sortie lorsqu'il achète ou vend des Parts d'un autre organisme de placement collectif.

La section « Frais et dépenses » du Prospectus comporte une description plus détaillée des frais applicables au Compartiment.

PERFORMANCES PASSÉES



- Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.
- Toute performance attribuée à une Catégorie de Parts s'exprime en variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire de la Catégorie de Parts à la fin de chaque exercice, ajustée pour refléter le réinvestissement de toute distribution déclarée sur l'année. La performance mentionnée s'entend après déduction des frais courants. Les éventuels frais d'entrée/de sortie ou les taxes susceptibles de découler d'un investissement dans cette Catégorie de Parts sont exclus de ce calcul.
- L'année de lancement de la Catégorie de parts est 2012.
- Le graphique affiche la performance annuelle en EUR.
- La Catégorie de Parts n'a pas vocation à répliquer l'Indice.

INFORMATIONS PRATIQUES

DÉPOSITAIRE : State Street Bank International GmbH Luxembourg Branch.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Le Prospectus, les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur, le règlement de gestion, et les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès du représentant et service de paiement en Suisse :

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Paris, succursale de Zurich
Selnastrasse 16
8002 Zurich
Suisse

SÉPARATION DU PASSIF : L'actif et le passif de chaque Fonds sont ségrégués en vertu de dispositions légales. Par conséquent, un Fonds est uniquement responsable de son propre passif.

DROITS DE CONVERSION : Les investisseurs peuvent échanger leurs Parts d'une catégorie ou d'un Compartiment contre celles d'une autre catégorie ou d'un autre Compartiment, pour autant que certaines conditions énoncées dans le Prospectus soient respectées.

LÉGISLATION FISCALE : La législation fiscale du pays d'origine du Fonds à compartiments multiples peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ : La responsabilité de Wellington Luxembourg S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds à compartiments multiples.

INFORMATIONS SUR LE FONDS (COMPARTIMENTS MULTIPLES) : Le présent document décrit une Catégorie de Parts d'un Fonds du Fonds à compartiments multiples, tandis que le Prospectus et les rapports annuels sont préparés pour l'ensemble du Fonds à compartiments multiples dont le nom figure au début du document.

SWING PRICING : Le Fonds peut subir des effets de dilution de la Valeur nette d'inventaire en raison d'achats et de ventes de Parts par les investisseurs à des prix qui ne tiennent pas compte des frais de transaction. Pour remédier à cette situation, un mécanisme de swing pricing partiel est actuellement utilisé afin de protéger les intérêts des Porteurs de Parts.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION : Une copie de la politique et des pratiques de rémunération de la Société de gestion est disponible à l'adresse suivante : http://sites.wellington.com/KIIDS_wmf/. Une copie papier est disponible sans frais et sur demande.